

## **Service administratif des affaires scolaires**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service administratif des affaires scolaires est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 100 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %.
- 4 éducateurs-trices diplômé-e-s (2,8 ETP).
- 6 éducateurs-trices auxiliaires (2,97 ETP).
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (1,2 ETP).
- 14 auxiliaires de réfectoire (4 ETP).
- 9 patrouilleurs scolaires (1,9 ETP).
- 23 responsables de groupes de devoirs surveillés (1,8 ETP).

### **TACHES DU SERVICE**

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobiliers, tableaux de classes, beamers, etc.).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs surveillés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude, etc.).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.

- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.

### **CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ECOLES**

Le projet de construction pour l'accueil parascolaire à la Coquerellaz est en route. Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir un maximum de 60 enfants par jour. L'ouverture est fixée pour la rentrée scolaire d'août 2017, avec 48 places offertes. Cette année a permis de bien étudier les besoins opérationnels et fonctionnels de cette structure.

Le futur projet de construction du collège Croset-Parc, avec des locaux prévus pour une structure d'accueil de 60 places, est à l'étude pour la présentation d'un préavis de construction au printemps prochain.

La Cheffe du Service administratif des écoles fait partie du Comité de pilotage (COPIL) dans les deux projets.

Au quotidien, le Service administratif veille à répondre avec bienveillance aux demandes, toujours plus nombreuses et diverses, en provenance des parents, enseignants, direction et autres services communaux.

La Cheffe du Service administratif remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets dans un esprit constructif et ouvert.

*Sylvette Menétrey,  
Cheffe du Service administratif des écoles*

◆ ◆ ◆ ◆

## Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



La structure d'accueil en milieu scolaire d'Ecublens (APEMS) a une capacité de 36 places. Elle est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

### Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leur habileté sociale, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### Composition du personnel au 31.12.2016

- Une Directrice à 75 % :  
Mme Isabelle Cornut Massard.
- Un éducateur diplômé à 75 % :  
M. Axel Noverraz.
- Une éducatrice diplômée à 70 % :  
Mme Florentina Kadirolli.
- Une éducatrice diplômée à 56 % :  
Mme Erika Drapel.
- Un éducateur en 1<sup>ère</sup> année de formation ES à 58 % : M. Boris Dujardin.
- Une éducatrice auxiliaire à 70 % :  
Mme Claudia Ortiz.
- Une éducatrice auxiliaire à 75 % :  
Mme Anne-Marie Manière.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :  
Mme Manuela Casula.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :  
Mme Antonietta Corrado.
- Une éducatrice auxiliaire à 50 % :  
Mme Valérie Henrioud.
- Une apprentie ASE en 2<sup>e</sup> année à 100 % : Mlle Mélissa Martins.

### La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.



### Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : le temps du départ

C'est un moment très important pour les parents qui retrouvent leur enfant après une journée d'absence. C'est à l'équipe éducative de raconter comment s'est passée la journée dans la structure. A travers un dialogue avec les familles, le parent sera rassuré et pourra mieux connaître son enfant et ses multiples facettes dans un lieu différent de celui du milieu familial

Les informations de la journée : santé, jeux, repas, activités et petites anecdotes, autant d'éléments essentiels à transmettre aux parents pour gagner leur confiance et mener ensemble un partenariat.

### Objectifs

- Accompagner le départ de l'enfant et favoriser les retrouvailles entre l'enfant et ses parents.
- Favoriser la transition entre l'APEMS et la maison.

### Moyens

- Les éducatrices transmettent les informations qui permettront aux collègues qui étaient absentes d'assurer l'accueil du soir.
- L'éducatrice ne doit jamais porter de jugement à l'égard des parents. Elle utilisera, en tout temps, des mots adéquats pour retransmettre la journée de l'enfant.

### Activités réalisées à l'APEMS en 2016

- Quelques illustrations des activités créatrices :



- Après-midi intergénérationnel :



♦ ♦ ♦ ♦

### Réfectoires scolaires

#### Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances, notre service et la Direction des écoles pour la gestion de cette prestation communale, très appréciée par les bénéficiaires.

#### Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles).

### Marge contributive

La marge contributive correspond à la part des frais fixes couverts par la participation des parents après le paiement des repas.

Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20 %. Sur la base des chiffres 2016, celle-ci se monte à 19 %, l'objectif est donc presque atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2016-2017.

En août 2016, un lieu d'accueil à midi pour les élèves du collège d'Epenex, dans le bâtiment de l'Oiseau de l'Ouest, sis au chemin de la Forêt, a été ouvert. Dès lors, nous pouvons compter sur quatre réfectoires opérationnels :

#### Réfectoire d'Epenex

Accueille 12 enfants par jour. Encadrement : 2 adultes, y compris les trajets.



#### Réfectoire du CSCE

Accueille entre 28 et 36 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine.



### Réfectoire du Pontet

Accueil entre 50 et 60 enfants par jour. Un accueil supplémentaire à 11 heures a été ouvert en automne pour accueillir les élèves qui doivent se déplacer en salle de gym pour midi. Encadrement : 5 adultes.



### Réfectoire de la Coquerellaz

Accueil entre 60 et 72 enfants par jour en deux services. Encadrement : 6 adultes.



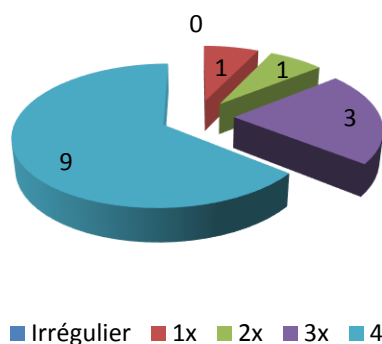
### Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques professionnelles, dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives

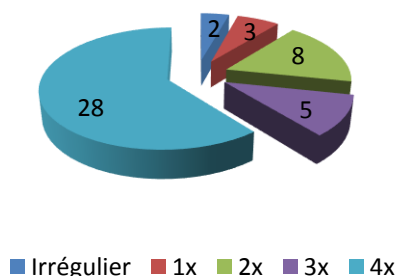
de notre personnel des réfectoires, est toujours d'actualité en 2016.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti en faveur de l'accueil de midi de nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute sa créativité, son dévouement et sa motivation.

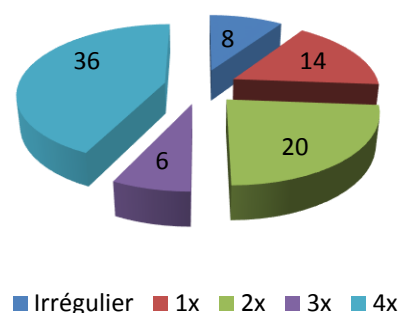
#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire d'Epenex



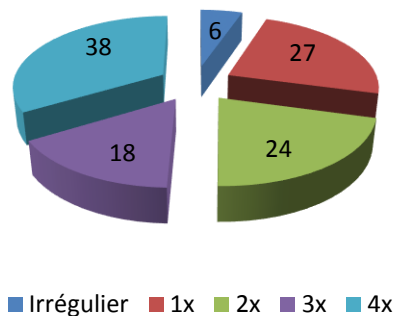
#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du CSCE



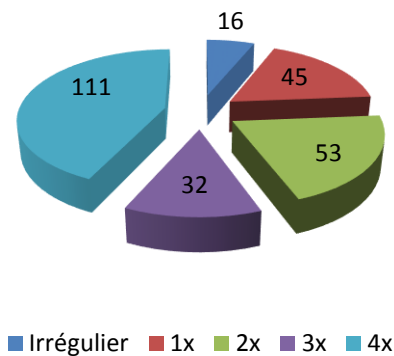
#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du Pontet



### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire de la Coquerellaz



### Fréquentation hebdomadaire des 4 réfectoires scolaires



♦ ♦ ♦ ♦

## Devoirs surveillés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2016-2017, 19 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignants, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur(s) enfant(s). Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été soumis au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour examen préalable avant sa présentation au Conseil communal pour adoption. Le Canton n'a toujours pas confirmé son approbation.

♦ ♦ ♦ ♦

## Bus scolaire

Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'un équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de


déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.).



Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

**DANS LE BUS:**

**J'ATTACHE MA CEINTURE** 

**JE RESTE ASSIS JUSQU'A L'ARRET COMPLET DU BUS** 

**JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS** 

**JE RESPECTE LE SILENCE J'ETEINS MON PORTABLE ET LE RANGE DANS MON SAC** 

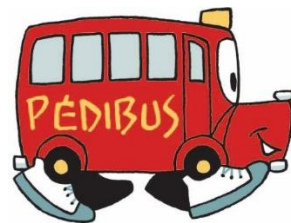
**PAS DE TROTTINETTE** 

♦ ♦ ♦ ♦

**Pédibus**

A la rentrée scolaire d'août 2016, certains élèves du quartier de Champ-Colomb ont dû être enclassés, pour des raisons d'équilibrage d'effectif, au collège du Croset. Afin de favoriser les déplacements à pied, une ligne de Pédibus a été créée sous la conduite d'un patrouilleur-conducteur de ligne

rémunéré, pour tous les trajets correspondants aux horaires scolaires.



**Séances 2016**

- 26 janvier : Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 24 août : Séance au réfectoire du bâtiment Jupiter avec les parents pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne.

♦ ♦ ♦ ♦

**Patrouilleurs scolaires**



Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au nombre de 9 en 2016 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 4 pour le collège du Croset, 2 pour celui d'Epenex et 1 conducteur de ligne Pédibus.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

M. Emmanuel Michaud, Sergent-major sous-chef de l'Unité de prévention de PolOuest, est en charge de la formation des patrouilleurs.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !

